



Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

En 2013, 7 000 exploitations agricoles cultivent 31 000 ha en Guadeloupe. 11 700 personnes travaillent régulièrement dans les exploitations, correspondant à 6 900 Unités de Travail Agricole (UTA) y compris les emplois saisonniers. Le nombre d'exploitations a poursuivi sa tendance à la baisse, mais la surface agricole s'est stabilisée depuis 2010. La surface moyenne a ainsi encore progressé et atteint désormais 4,4 ha. Le renouvellement des chefs d'exploitation est limité, impactant leur moyenne d'âge qui augmente de 2 ans pour atteindre 53 ans. La part des femmes progresse : elles représentent désormais 24 % des chefs d'exploitations, soit une augmentation de 10 % en 3 ans.

Stabilisation de la surface agricole

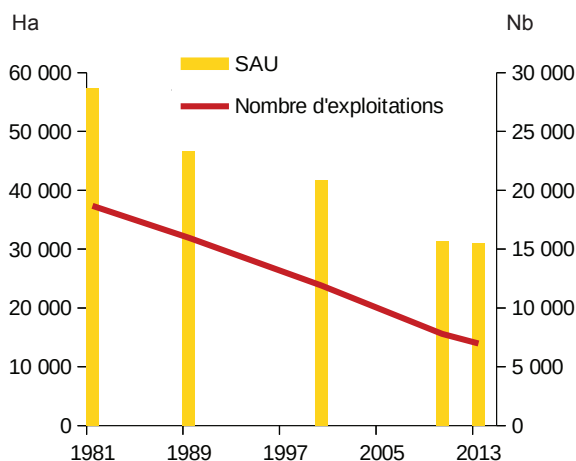
Entre 2010 et 2013, la baisse du nombre d'exploitations est significative. Elle atteint 11%, et le nombre d'exploitations s'établit à 6 976. Cette baisse est en moyenne de 4 % par an, soit un rythme constant depuis 2000. Cependant, la disparition annuelle est ramenée à 280 exploitations par an, contre 410 par an lors de la dernière décennie.

A l'inverse, la surface agricole utilisée (SAU) se stabilise depuis 2010. La faible diminution observée sur la période 2010-2013 (-1,5%), soit 150 ha par an,

n'est pas considérée comme étant significative. La SAU est ainsi évaluée à 31 000 ha en 2013. Ces résultats marquent l'arrêt attendu de l'érosion de la surface agricole après une baisse continue sur la période récente : elle était de 2 % par an entre 1981 et 2010 (soit une baisse de 900 ha/an), et avait atteint 2,8 % entre 2000 et 2010.

On peut noter que de nouveaux outils ont été installés pour veiller à la stabilisation de la surface agricole qui est un enjeu fort pour le territoire et l'économie agricole. Il s'agit notamment de l'amélioration de la connaissance de l'occupation du territoire par la numérisation des espaces agricoles en 2015 (voir encadré p. 5), et de l'installation d'une commission administrative en 2014 (CDCEA : Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles) rendant des avis conformes sur les documents d'urbanisme, et tout projet d'urbaniser sur des espaces agricoles.

Evolution de la SAU et du nombre d'exploitations



Source : AGRESTE, enquête sur la structure des exploitations



Les petites exploitations marquent le paysage agricole

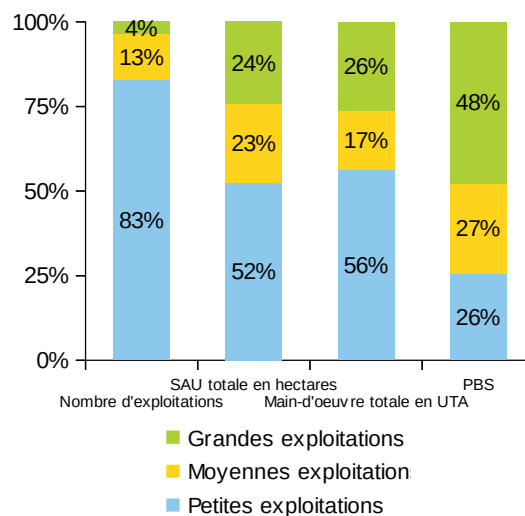
Dans le champ de la statistique agricole, les petites exploitations sont largement majoritaires en Guadeloupe : elles représentent 83 % des exploitations. Elles correspondent à des structures qui ont un potentiel de production inférieur à 25 000€ (exprimé en Production Brute Standard -PBS-), qui peut être considéré comme un seuil des exploitations professionnelles.

Les exploitations de petite taille économique occupent la majorité des ressources agricoles : 50 % de la SAU et 55 % de la main d'oeuvre totale. Les exploitations les plus grandes, dont le potentiel de production est supérieur à 100 000€, rassemblent quand à elles seulement 4 % des exploitations, mais mobilisent le quart de la surface agricole et un quart de la main d'oeuvre. Les exploitations de taille moyenne, soit entre 25 000€ et 100 000€ de PBS, représentent 13 % des exploitations. Elles occupent 23 % des surfaces agricoles et 17 % des UTA.

Des productions différentes en fonction de la taille des exploitations

80 % des exploitations sont spécialisées dans une production végétale ou une combinaison de productions végétales. Les exploitations spécialisées en grande culture concernent très majoritairement la culture de la canne à sucre, qui malgré les aléas des campagnes a bénéficié de programmes importants de replantation avec une stabilisation des surfaces. Ces exploitations représentent plus de la moitié des exploitations de petite taille économique. Les exploitations les plus grandes sont à 84 % spécialisées dans des productions ayant un potentiel de valorisation plus fort à l'hectare que la canne à sucre : fruits (banane), maraîchage, et élevage hors sol (volailles et porcins). Cette proportion est de 44 % pour les exploitations moyennes, et de seulement 12 % pour les petites.

Taille économique des exploitations

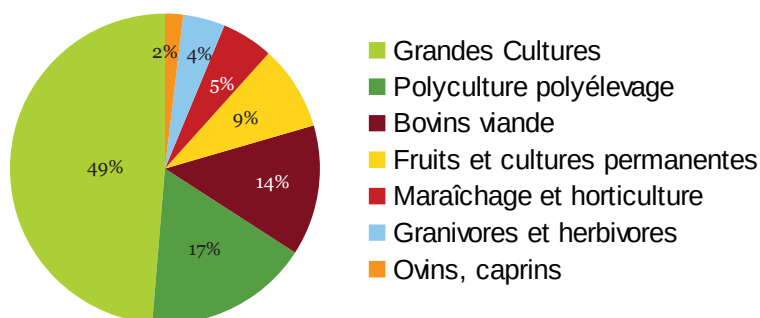


Source : AGRESTE, enquête sur la structure des exploitations

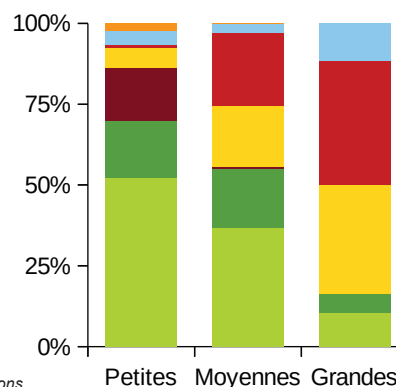
Ce différentiel de structure peut être analysé également avec la production brute standard des exploitations à l'hectare. Il y a un effet de plus forte intensité dans les plus grandes exploitations : alors que pour les exploitations moyennes, la part du potentiel de production est équivalente à celle des surfaces (27 % contre 23 % pour la SAU), elle est deux fois plus élevée pour les grandes exploitations que pour les petites. Ainsi, la production brute standard (PBS) à l'hectare est en moyenne quatre fois plus faible pour les petites exploitations que pour les grandes (2 500€/ha contre 10 000€/ha). Elle s'établit à un niveau intermédiaire (5 800€/ha) pour les exploitations moyennes.

Les surfaces moyennes (SAU) des exploitations en fonction de la taille économique sont distribuées ainsi : 3 ha pour les petites exploitations, 7 ha pour les moyennes, et 30 ha pour les grandes. Les moyennes et grandes exploitations se différencient donc des exploitations de plus petite taille économique à la fois par leur surface et par leur potentiel de production à l'hectare.

Orientation des exploitations



Source : AGRESTE, enquête sur la structure des exploitations



Evolution des structures : la taille économique des exploitations est revue légèrement à la baisse

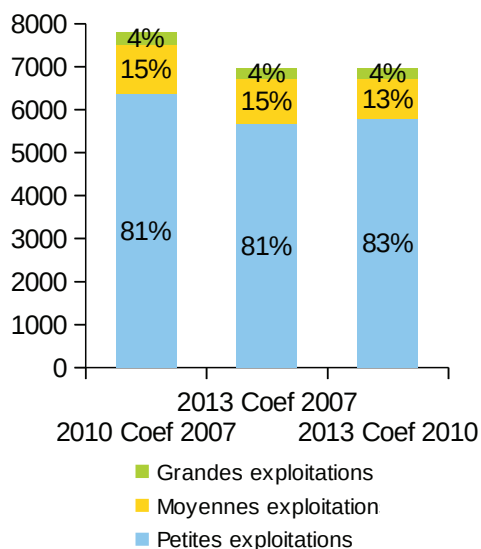
La taille des exploitations ne subit pas de variation sensible entre le recensement agricole de 2010 et l'enquête sur la structure des exploitations de 2013, mais la ré-estimation des coefficients de production brute standard (PBS) permet la présentation d'une nouvelle distribution des exploitations avec une légère augmentation des exploitations les plus petites (+2%) au détriment des exploitations de taille moyenne.

En effet, le calcul de la taille économique des exploitations est déterminé par la Production Brute Standard. Celle-ci est basée sur les productions (cultures et cheptels) de l'exploitation auxquelles sont appliquées des coefficients de Production Brute Standard. Ces coefficients correspondent à la valeur moyenne de la vente de la production sur le département par hectare ou par type de cheptel hors aide (moyenne calculée sur 5 ans). Ils permettent donc d'estimer une valorisation moyenne de chaque production, et de l'ensemble des productions d'une exploitation.

Les coefficients établis pour le recensement de 2010 ont fait l'objet d'une révision pour l'enquête de 2013. Ainsi les évolutions de structure des exploitations mesurées avec les nouveaux coefficients peuvent être liées à l'évolution des structures d'exploitations, mais également à l'effet de la révision des coefficients de PBS.

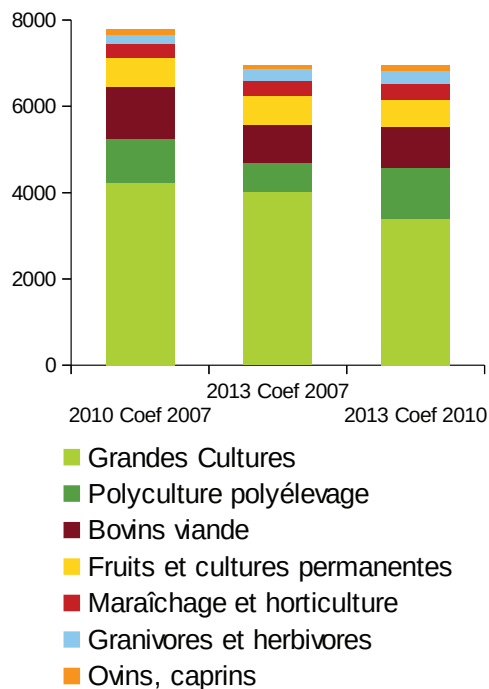
L'évolution entre les enquêtes 2010 et 2013 ne montre pas de différence sur la répartition de la taille des exploitations à coefficient constant (coefficients 2007, utilisés pour le recensement 2010) : 81 % de petites exploitations, 15 % de moyennes et 4 % de grandes. La nouvelle répartition

Répartition des exploitations selon leur dimension économique



Source : AGRESTE, enquête sur la structure des exploitations

Nombre d'exploitations par OTEX



Source : AGRESTE, enquête sur la structure des exploitations

de référence sur la taille des exploitations est fournie par l'estimation de l'enquête 2013 avec les derniers coefficients calculés (coefficients 2010) : 83 % de petites exploitations, 13 % de moyennes et 4 % de grandes.

Le niveau de spécialisation des exploitations, qui est déterminé par leur orientation technico-économique, mobilise également la notion de production brute standard : il est calculé en comparant entre elles les PBS de chaque type de production. Si un type de production a une valorisation supérieure aux deux tiers de la PBS de l'ensemble d'une exploitation, l'exploitation sera dite spécialisée.

A coefficient constant, la répartition par OTEX évolue sensiblement, avec une baisse des orientations polyculture (-28%), élevage caprins (-24%) et bovins (-18%), et une augmentation des exploitations spécialisées dans l'élevage des granivores (43%) et le maraîchage (28%).

Avec les nouveaux coefficients, la principale évolution est la diminution de la part des exploitations en grande culture au profit des exploitations en polyculture polyélevage. Les exploitations spécialisées en grande culture, représentées quasi-exclusivement par des exploitations spécialisées en canne à sucre, représentent désormais un peu moins de la moitié des exploitations avec 49 %.

La révision des coefficients de PBS a entraîné en effet une baisse de la valorisation de la canne à sucre à l'hectare (auparavant une partie des aides était intégrée à la valorisation) et un ré-ajustement à la hausse de la valeur des produits animaux.

Les exploitations qui ont de petites surfaces disparaissent plus vite

La surface moyenne des exploitations est de 4,4 ha en 2013, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2010. Dans la répartition des exploitations par classe de taille, c'est la part des exploitations les plus grandes qui augmente le plus : les exploitations de plus de 3 ha représentent désormais 39,6 %, soit une augmentation de +3,3 points. Le nombre de ces exploitations est quasi-stable depuis 2010 (-2%). Ce sont les exploitations plus petites qui concentrent la majorité de la baisse du nombre des exploitations (-15 %) et des surfaces associées (-15 % également). Ces exploitations de moins de 3 ha représentent 21 % des surfaces pour 60 % des exploitations.

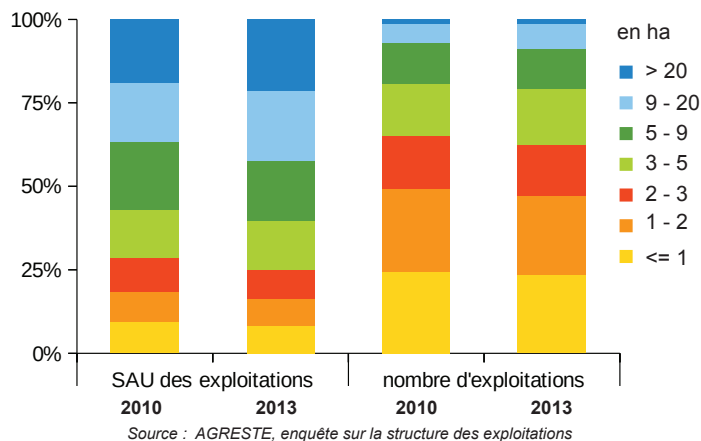
Une main d'oeuvre de moins en moins familiale

La main d'oeuvre apportée sur l'exploitation est constituée principalement par le travail du chef. Elle représente plus de la moitié des actifs permanents (65%) et de la main d'oeuvre totale (57%) calculée en Unité de travail annuel (UTA). Chaque chef travaille en moyenne un demi temps plein sur son exploitation.

La main d'oeuvre permanente associée à la main d'oeuvre saisonnière, aux ETA et aux CUMA représentent la même structure qu'en 2010 avec 32 % des UTA. C'est la structure de la main d'oeuvre familiale qui est notablement modifiée, poursuivant une baisse engagée depuis 25 ans : elle représente désormais seulement 10 % de la main d'oeuvre totale, contre un quart en 1989.

Depuis 2010, la main d'oeuvre a diminué de 12 %, soit une proportion proche de la baisse du nombre d'exploitations.

SAU et nombre d'exploitations selon la classe de la SAU



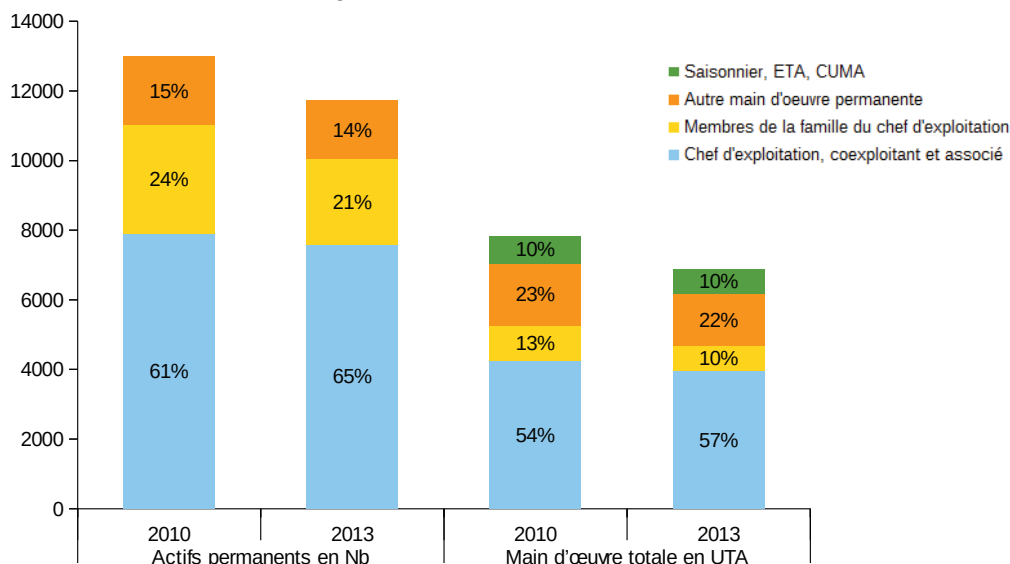
Des chefs d'exploitations plus âgés, mais plus de femmes

La moyenne d'âge des chefs d'exploitations, coexploitants et associés est de 53 ans, contre 51 ans en 2010. 82% des exploitants avaient plus de 50 ans en 2010, ils sont désormais 87% en 2013. La classe d'âge dominante est celle des 40-50 ans. La classe d'âge des 60-70 ans a progressé de 40 %, et celle des 30-40 ans a perdu 31 % de ses effectifs. Les moins de 40 ans représentent seulement 13 % des chefs d'exploitation.

Les femmes comptent pour 28 % en nombre et 20 % en UTA du total de la main d'oeuvre permanente. Elles représentent 24 % des chefs d'exploitations et co-exploitants, soit une augmentation de 10 % en 3 ans. Leur présence est plus marquée dans la classe 60 à 70 ans.

Le statut des exploitations reste très majoritairement celui d'exploitations individuelles (96%). Les formes sociétaires, principalement des EARL, progressent très légèrement. Cette tendance sera à confirmer dans les prochaines enquêtes.

Composition de la main d'oeuvre permanente en nombre et de la main d'oeuvre totale en UTA



Quelle surface agricole en Guadeloupe ?

Plusieurs sources sont disponibles pour estimer la surface des terres agricoles. Les résultats peuvent différer de manière importante en raison soit des méthodes utilisées, soit du périmètre étudié.

Tout d'abord, les enquêtes statistiques sur la structure des exploitations agricoles, tels que les recensements de l'agriculture ou les enquêtes intermédiaires par échantillon sur la structure des exploitations comme l'enquête 2013, permettent d'établir une estimation du nombre d'exploitations et de leurs principales caractéristiques, en particulier les surfaces exploitées. Les analyses des évolutions sont réalisées à méthode constante, tel que les résultats présentés dans cette publication.

Cependant, l'analyse de sources complémentaires montrent que les surfaces rattachées aux exploitations sont insuffisantes pour décrire l'ensemble des surfaces occupées par l'agriculture sur le territoire de la Guadeloupe.

Ainsi les espaces agricoles ont été récemment estimés par interprétation d'images satellites 2013 dans le cadre d'un projet porté par la DAAF en 2015 : 50 000 ha ont pu être mesuré grâce à cette méthode. L'enquête Teruti-Lucas sur l'occupation et l'utilisation

du territoire, réalisée annuellement par les services statistiques du ministère de l'agriculture, montre des résultats similaires avec une superficie de 53 000 ha utilisée couramment par l'agriculture. Ces écarts importants avec les informations statistiques recueillies auprès des exploitants sont issus principalement des prairies et des landes utilisées pour la pratique de l'élevage, mais non rattachées à des exploitations. Cette estimation de surface de 50 000 ha est actuellement considérée comme la référence pour décrire l'occupation du territoire.

Parmi d'autres sources, les déclarations de surface réalisées par les agriculteurs dans le cadre des aides de la PAC sont à l'inverse logiquement inférieures aux surfaces des enquêtes Structure avec 27 000 ha déclarés en 2013, toutes les surfaces agricoles ne faisant pas l'objet d'une déclaration. Elles sont relativement stables sur la période récente, et les surfaces déclarées montrent pour certains types de production une très bonne cohérence avec les enquêtes statistiques (cas de la canne à sucre pour laquelle 95 % des surfaces mesurées par enquête font l'objet d'une déclaration, en lien avec la très forte structuration de la filière).

Tableau des chiffres clé

	2010	2013	Evolution 2010/2013
Nombre d'exploitations	7 807	6 976	-11%
SAU totale en ha	31 421	30 965	-1%
SAU moyenne en ha	4	4,4	10%
surface en canne	14 177	13 690	-3%
Surface en herbe	10 335	9 537	-8%
Surface en banane	2 453	2 353	-4%
Surface en jachère	1 234	2 257	83%
Nombre de chef d'exploitations et coexploitants	7 890	7 592	-4%
Nombre total d'UTA	7 840	6 886	-12%
Nombre moyen d'UTA par exploitation	1	1	-2%
Nombre total d'UTA/ha	0,25	0,22	-11%
PBS moyenne en €	23 000	22 600	-2%

Source : AGRESTE, enquête sur la structure des exploitations

L'enquête structure de 2013

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) permet de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. Celle de 2013 succède au recensement de 2010. Près de 800 exploitants agricoles (soit un dixième des exploitations recensées en 2010) ont été interrogés. L'enquête porte sur les cultures conduites sur la campagne 2013, les cheptels, les activités de diversification exercées au sein de l'exploitation, les circuits courts, le matériel, la main-d'œuvre et le devenir des déchets générés. Par rapport au recensement de 2010, certaines modifications ont été opérées qui peuvent avoir un impact sur les évolutions observées :

- afin de se conformer au règlement européen encadrant les enquêtes sur la structure des exploitations, les coefficients permettant de calculer la production brute standard ont été revalorisés entre 2010 et 2013 (voir l'encadré sur l'évolution des structures page 3). Par le passé, ces coefficients n'étaient revalorisés que tous les dix ans. Entre deux recensements, les résultats des enquêtes structure étaient donc présentés à coefficients constants de PBS.
- pour la première fois, les effectifs de bovins n'ont pas été collectés lors de l'enquête mais ont été renseignés, en fonction de la race des vaches, à partir de la base de données nationale d'identification (BDNI), grâce au numéro de cheptel (EDE) détenu par chaque éleveur. Les effectifs comptabilisés sont ceux détenus au 1^{er} novembre 2013.

Définitions

Exploitation agricole : unité économique qui participe à la production agricole et qui répond aux critères suivants :

- une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.
 - une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
 - une gestion courante et indépendante de toute autre unité.
- L'existence d'un établissement immatriculé au répertoire des entreprises et des établissements Sirene (un SIRET = une exploitation) ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

La production brute standard (PBS) :

La PBS valorise un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique).

Unité de travail annuel (UTA) :

Le volume du travail utilisé par les exploitations agricoles est exprimé en unité de travail annuel (UTA). Il s'agit d'une mesure en équivalent temps plein de l'ensemble du travail fourni sur l'exploitation (par les chefs d'exploitations et coexploitants ou associés, les salariés et non salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation de matériel agricole intervenant sur l'exploitation). Un équivalent temps plein correspond à 225 jours de travail dans l'année.

Pour en savoir plus...

- Sur l'enquête sur la structure des exploitations agricoles : sur le site Agreste de la statistique agricole <http://agreste.agriculture.gouv.fr>, Rubrique Enquête/ Structure des exploitations : des tableaux et des publications sont disponibles
- sur les publications statistiques de la DAAF Guadeloupe : <http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Publications>

Agreste : la statistique agricole

Directeur de la publication : V. FAUCHER
Rédacteurs : A. DUCROT, et T. ROUSSEAU
P A O : W. NESTOR
Impression : AIN - Ministère de l'agriculture
Dépôt légal : novembre 2015
ISSN : 1957-6161 série "Agreste Guadeloupe"
Prix : 3,00 €



Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service de l'information statistique et économique
Jardin Botanique - Circonvallation
97109 BASSE-TERRE

Tél : 0590-99-09-09 / Fax : 0590-99-09-10
E.mail : sise.daaf971@agriculture.gouv.fr
Sites internet : <http://daaf971.agriculture.gouv.fr>
www.agreste.agriculture.gouv.fr